

Bulletin de liaison

n°10 – décembre 2009



EDITORIAL

Voilà 5 ans que naissait l'AHFADEM ! La première réunion des 10 membres fondateurs a eu lieu chez Danièle Nadal en décembre 2004 et les bases de l'association étaient alors lancées.

Beaucoup de chemin a été parcouru pendant cette période : de 6 familles aidées et 6 enfants parrainés au début 2005, l'AHFADEM soutient maintenant 33 familles (représentant près de 200 personnes) et au sein de ces familles apporte un appui ciblé pour 51 jeunes de 6 à 24 ans.

Et ceci grâce aux dons de près de 100 donateurs individuels, dons qui sont intégralement reversés aux familles aidées, et grâce à des subventions institutionnelles qui prennent en charge les frais de fonctionnement et une partie des frais de formation: Coopération française, Fondation d'entreprise Les Nouveaux Constructeurs, Fondation Mérieux. Sans oublier notre association relai en France, Œuvres Militia Christi, qui réceptionne les dons et assure les virements sur le compte de l'AHFADEM en Haïti, en prenant en charge tous les frais de gestion.

Cette chaîne de solidarité change réellement la vie des familles dont les revenus sont très modestes et incertains. Parfois il suffit de 1 euro pour acheter un petit encas, de 10 euros pour acheter une paire de sandale ou un livre de classe manquant, ou de 30 euros pour une paire de chaussures de classe ou de tennis, pour améliorer la vie d'un jeune qui va à l'école. Dans d'autres situations, les parrainages prennent en charge tout ou partie des frais de scolarité, des achats de vêtements, voire des frais alimentaires et des loyers pour certaines familles.

Cet esprit de solidarité se retrouve au sein de l'association, et parmi les plus anciens des jeunes aidés certains mènent des activités d'animation dans leur quartier (foot, musique).

Un autre événement marquant de cette année est le déménagement du siège de l'AHFADEM. Dominique ayant besoin de récupérer le local de la rue Casseus, devant l'impossibilité de trouver un autre lieu de proximité financièrement accessible, et sur proposition de deux frères parrainés Ardens et Begin, l'association a décidé de construire un étage sur la maison de ces deux frères dans le quartier populaire où vivent la majorité des familles soutenues. Les travaux ont débuté en novembre et le déménagement aura lieu début janvier.

En cette période de fin d'année, de fête de Noël, souvenez-vous que même un don modeste peut améliorer la vie de ces familles qui se battent pour un avenir meilleur pour leurs enfants.

Merci à tous et Joyeux Noël.

Le Président
Gilles Champetier de Ribes

SOMMAIRE

Page 2, 3, 4,

Déménagement, fête de Noël

Page 5, 6

Quelques jeunes s'expriment

Visages et paysages d'Haïti

Page 7,8

Quelques étapes de l'histoire d'Haïti

Page 9,10,11

Qui sommes-nous

Fiche de don

Parrainage

Le déménagement

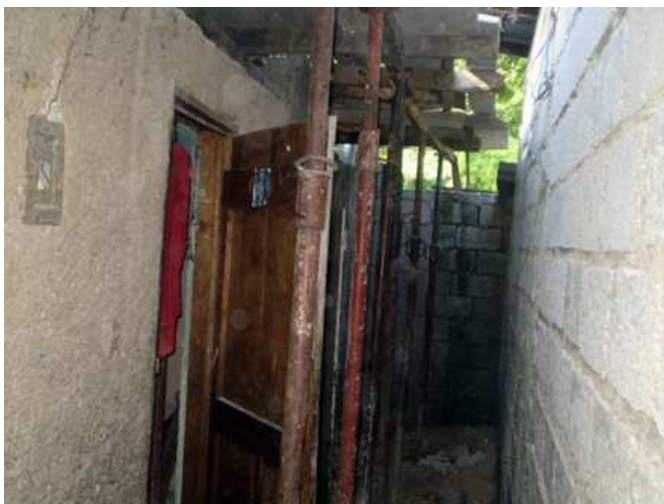
Les travaux ont débuté début novembre : il s'agit de construire un étage de deux pièces au dessus de la maison d'Ardens et Begin. Au dessus de l'étage il y aura une dalle de béton qui servira de terrasse en plein air. Au 20 décembre il reste encore environ 10 jours de travail et le déménagement pourra se faire début janvier.



A gauche, la maison d'Ardens et Begin



Visite des travaux par Danièle



Les échafaudages pour la dalle de béton



le béton est coulé



Travail en équipe

La fête de Noël

Comme chaque année nous avons organisé avec les jeunes une petite fête pour cette période de Noël. Chaque famille a pu recevoir comme cadeau un sac avec du riz, du sucre, de l'huile et des pois.

Une soirée animée par les jeunes s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec Estnel dans le rôle de DJ, Gavel au micro...une excellente nourriture préparée par Madame Derilien et agrémentée de traditionnelles buches de Noël. Après 22h15, il a fallu arrêter la musique (très forte il est vrai, comme l'aime les jeunes) qui commençait à déranger les voisins.



Préparation des sacs de nourriture



autour de l'arbre de Noël, avant le partage des cadeaux



Chaude ambiance, Estnel DJ, Gavel au micro



Ouverture d'un cadeau offert par Carène



La traditionnelle photo de groupe pendant la soirée de Noël

Quelques jeunes s'expriment

Stevenson



«Merci pour tout ce que monsieur Gilles a fait pour nous. Nous sommes très contents de vous tous les parrains et marraines qui aident à faire vivre les enfants, je vous dis merci encore car nous formons une seule grande famille. Et nous disons encore merci à Madame Danièle et à Monsieur Gilles, à Madame Kettely et à Berthony pour votre présence dans toutes choses. Merci monsieur Gilles ».

Dieulin



« Je suis très content pour la fête de Noël qui est si belle cette année. Monsieur Gilles et Madame Danièle Nadal nous ont rendus heureux pour cette fête, nous avons reçu un sac qui contient du riz, du sucre, de l'huile et du pois. Ensuite on a organisé une fête avec tous les jeunes qui sont dans l'AHFADEM ; nous nous sommes bien amusés à danser et chanter. Je dis merci à tous ceux qui nous aident généreusement. Je vous souhaite un joyeux Noël et une heureuse année 2010. Je prierai le Père et il vous donnera l'Esprit Saint, et l'Esprit Saint sera toujours avec vous et il vous protégera. »

Visages et paysages d'Haïti



Quelques étapes de l'histoire d'Haïti (suite 3)

... Dès sa prise de pouvoir, Geffrard reprit les négociations avec le Pape, ce dernier voulant imposer un Nonce apostolique pour désigner les Evêques et les Archevêques. Le 28 mars 1860, un Concordat fut signé à Rome pour définir les relations entre Haïti et le Saint Siège.

Le 18 octobre 1860, une loi fut édictée qui autorisait les étrangers à se marier avec des natifs d'Haïti.

Le 3 novembre 1864, Haïti et les Etats Unis signèrent un traité d'amitié, de commerce, de navigation et d'extradition des criminels réfugiés, mais ce traité fut dénoncé en mai 1904 par les Etats Unis.

Sur le plan intérieur, les actions de Geffrard eurent plus de succès: l'armée fut réorganisée, avec une stricte discipline; l'instruction publique fut développée avec établissement de nombreuses écoles primaires et secondaires. L'école de médecine fut réorganisée et une école de musique établie. La République envoya de jeunes haïtiens faire ou compléter leurs études en Europe.



Fabre Geffrard Président du 23 décembre 1858 au 13 mars 1867

En 1861, le Gouvernement haïtien eut de nouvelles sources d'angoisse. La République dominicaine redevint une colonie espagnole à la demande du Président dominicain. Mais en 1863 la population dominicaine se souleva contre l'autorité de l'Espagne et le peuple haïtien apporta toute sa sympathie à ce mouvement populaire en faveur de l'indépendance. En 1865, les espagnols furent à nouveau obligés d'abandonner leur colonie.

Geffrard mena une politique trop restrictive, des mouvements dirigés par des militaires survinrent. Le Président se fit aider par les britanniques avec notamment le navire de guerre "bulldog". L'intervention des britanniques produisit un désastreux effet et Geffrard perdit la confiance de sa population. Le 13 mars 1867 il démissionna et quitta Haïti pour la Jamaïque où il vécut jusqu'à sa mort le 31 décembre 1878.

Un gouvernement provisoire fut organisé, composé de Sylvain Salnave, Nissage Saget et Victorin Chevalier. L'assemblée nationale se réunit à Port au Prince en mai 1867 et adopta le 14 juin une nouvelle constitution qui abolissait la Présidence à vie et réduisait la durée du mandat du chef de l'exécutif à 4 ans. Le même jour, Salnave fut élu Président d'Haïti.

Ce dernier était loin d'être un libéral, il rétablit la Présidence à vie et s'arrogea tous les pouvoirs. Encore une fois frustré dans son espoir d'avoir un gouvernement fondé sur la légalité et la liberté, le pays atteint une des périodes les plus critiques de son existence, l'insurrection devint bientôt généralisée.

Pétion Faubert à Léogane, Normil à l'Anse-à-Veau, Domingue à Aquin, et Boisrond Canal à Petionville et Croix-des-Bouquets, se soulevèrent contre la dictature de Salnave qui fut alors assiégé à Port au Prince. Salnave réussit à atteindre le territoire dominicain, mais le Général Cabral l'arrêta et le remit aux opposants haïtiens. Le 15 janvier 1870 il revint à Port au Prince devant une court martiale. Il fut condamné à mort et exécuté le même jour



Sylvain Salnave Président du 14 juin 1867 au 19 décembre 1869

Entre temps, le 27 décembre 1869 un nouveau gouvernement provisoire était organisé, constitué de Nissage Saget–Président, Michel Domingue-Vice-President, Nord Alexis, Dupont junior, and Volmar Laporte-membres.

Le 19 mars 1870 l'Assemblée nationale élit le Général Nissage Saget Président pour 4 ans.



Nissage Saget Président du 19 mars 1870 au 14 mai 1874

Il mit en pratique la constitution de 1867, les libéraux étaient alors en pleine possession de l'autorité. Malheureusement au lieu d'avancer petit à petit, ils ont voulu provoquer un changement brutal dans le système parlementaire, en mettant le pouvoir exécutif sous l'autorité du corps législatif, ce qui entraîna une mésentente avec le Président.

Durant sa législature des événements inattendus survinrent sur le plan international, et des tensions eurent lieu entre Haïti et l'Allemagne, l'Espagne et les Etats-Unis, ces derniers essayant d'annexer la République dominicaine.

A la fin de sa législature il remit sa haute fonction au Conseil du Secrétariat d'Etat, ayant par ailleurs nommé Michel Domingue Commandant en Chef de l'Armée d'Haïti.

Le 20 mai il quitta Port au Prince pour Saint Marc, où il décéda le 7 avril 1880.

Qui sommes-nous ?

L'AHFADEM (Association Haïtienne d'aide aux Familles Démunies) est une Association haïtienne caritative, apolitique et non confessionnelle, créée en 2004. Elle a comme principal objectif la lutte contre la pauvreté.

Pour rompre le cercle vicieux de la pauvreté qui concerne une partie importante de la population haïtienne, l'AHFADEM cible directement les familles pauvres auxquelles elle offre un soutien global pour essayer de les sortir de la précarité et les mettre sur les rails du développement.

Cette aide, qui peut se faire en nature ou en espèce, touche:
la scolarisation des enfants et l'encadrement parascolaire,
les formations professionnelles et post-scolaires,
l'amélioration de l'alimentation familiale, de l'habillement, l'accès à des produits d'hygiène,
l'accès aux soins,
l'amélioration de l'habitat et de l'hygiène de l'environnement,
l'accès aux technologies de l'information,
le renforcement d'activités génératrices de revenus, l'utilisation de micro-crédits,
la formation à la gestion et au développement d'activités génératrices de revenus,
la recherche d'emploi.

C'est donc un soutien dans la durée qui doit permettre aux familles d'augmenter leurs revenus, d'améliorer leurs conditions de vie, d'assurer aux enfants une scolarisation régulière et des formations post-scolaires, de rentrer dans un processus de développement avec une vision positive de l'avenir.

L'AHFADEM reçoit des dons en espèce et en nature qui sont directement utilisés au bénéfice des familles concernées. L'AHFADEM développe l'approche de parrainage de familles.

Membres fondateurs :Gilles Champetier de Ribes, Président ; Danièle Nadal, Trésorière ; Françoise Ponticq, Secrétaire; Joseph Féquières, Conseiller ; Dominique Richez, Patricia de Mattéis Rouzier, Carlos Hercule, Herby Widmaïer, Gladys Berrouët, Michel Igout.

Si vous souhaitez aider l'Association vous pouvez le faire de diverses façons :

- envoyer un don en espèce pour aider au fonctionnement de l'association, à l'animation et à l'encadrement des jeunes ;
- envoyer un don en espèce pour un parrainage de famille ;
- apporter des dons en nature (livres, aliments, habits...) ;
- devenir membre actif, ce qui nécessite de la disponibilité pour des actions de bénévolat, et une réelle volonté de participer activement au fonctionnement de l'Association ;
- devenir membre bienfaiteur de l'Association si vous faites un don en numéraire supérieur ou égal à 5 000 euros (7 000 US\$).

AHFADEM – rue Garoute prolongée, Pacot, Port au Prince, HAITI
Tél (509) 38 35 91 18
E mail: ahfadem@yahoo.fr

FICHE DE DON AHFADEM

Nom, Prénom :
Adresse :

Email :

Je souhaite

parrainer une famille haïtienne/un enfant pour la somme de _____ euros/US\$/gourdes par an.

Durée envisagée du parrainage : Une année Plusieurs années

Pour une certaine équité et pour éviter des jalousies entre familles, une redistribution partielle des dons peut être faite entre les familles soutenues par l'AHFADEM; les parrains/marraines recevront régulièrement des nouvelles de leur filleul(e)/famille parrainée.

Je fais un paiement mensuel , trimestriel , semestriel , annuel

aider au fonctionnement de l'association, à l'animation et à l'encadrement des jeunes pour la somme de _____ euros/US\$/gourdes ;

devenir membre bienfaiteur de l'Association en faisant un don de _____ euros/US\$/gourdes (somme supérieure ou égale à 5 000 euros /7 000 US\$).

Je paie par : chèque (à envoyer avec la fiche de parrainage), virement bancaire (préciser les références du virement bancaire), cash

Fait le

Signature

Les dons peuvent être faits de la façon suivante :

Paiement par chèque ou virement bancaire en Haïti:

- chèque en gourdes, en US\$ ou en euros à l'ordre de l'AHFADEM,
- virement bancaire en Haïti à l'ordre de l'AHFADEM, Banque SOGEBANK agence de Turgeau, Port au Prince, compte en gourdes n° 09-0600-216-7 ou compte en US\$ n° 01-9000-347-5

Pour éviter les aléas de l'envoi de courrier international sur Haïti et pour permettre la déduction fiscale en France, l'AHFADEM a une ONG relais à Paris : Oeuvres militia christi. Le paiement doit se faire alors par chèque à l'ordre de « Oeuvres militia christi », accompagné de cette fiche ou d'un courrier précisant que la somme est pour l'AHFADEM et précisant les coordonnées postales du donateur; le tout envoyé à Mr Gérard Gleizes, Oeuvres militia christi, 4 rue Albert Samain, 75017 Paris. Cette ONG assurera ensuite le virement sur le compte de l'AHFADEM qui enverra alors un reçu aux donateurs ; Oeuvres militia christi enverra en début de l'année suivante un reçu fiscal à chaque donateur.

AHFADEM – rue Garoute prolongée, Pacot, Port au Prince, HAÏTI
email ahfadem@yahoo.fr

PARRAINAGE

L'Association AHFADEM recherche des parrains/marraines pour soutenir les enfants et les familles des quartiers pauvres de Port au Prince. Ces familles vivent en dessous du seuil de la pauvreté (c'est-à-dire, selon la définition des Nations Unies, ont des revenus inférieurs à 60 US\$ - 45 euros - par personne et par mois) ; le plus souvent les revenus tournent autour de 2000 gourdes (55 US\$ ou 42 euros) par mois pour une famille entière. Ces familles habitent en général dans des maisons en parpaing mais très peu équipées (sans eau courante, sans électricité, avec très peu de mobilier) et dans un habitat très dense, peu salubre.

Un parrainage dans la durée va permettre à un enfant de suivre une scolarisation régulière dans une école de qualité, et va améliorer les conditions de vie de l'ensemble de sa famille sur le plan alimentaire, habillement, habitat, équipement de maison. Un parrainage peut varier de 700 US\$ (500 euros) à 1000 US\$ (750 euros) par an en fonction de l'école et du niveau scolaire du jeune aidé (plus l'école est de qualité, plus le jeune est dans une classe élevée, plus le coût de l'écolage est cher). Un parrainage partiel (somme inférieure mais versée dans la durée) est aussi bienvenu et peut permettre de prendre en charge certaines des dépenses nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de ces familles et certaines des dépenses nécessaires à la scolarisation des enfants (outre l'écolage, il faut prendre en compte les uniformes, les chaussures, les livres, les cahiers, l'inscription aux examens...).

Exemples de coûts :

Pour M. (10 ans) en CE2 : coût d'entrée scolaire 90 US\$+ 22 US\$ par mois d'école+ 10 US\$ de tenue de sport+ 30 US\$ d'uniformes+ 30 US\$ de livres et cahiers+ 15 US\$ de soulier = **395 US\$/an**

Pour R. (19 ans) en formation niveau CMI pour adultes : coût d'entrée à l'école 20 US\$, 10 US\$ par mois d'école, 50 US\$ de livres et cahiers, 40 US\$ d'uniformes, 25 US\$ de souliers, 25 US\$ par mois de nourriture, 25 US\$ par mois de loyer = **835 US\$/an.**

Pour M. (19 ans) en seconde : coût de l'école (entrée+mensualités) 500 US\$, livres 75 US\$, chaussures 45 US\$, uniformes 80 US\$, divers (feuilles examen, photos, sorties de classes) 30 US\$, nourriture 10 US\$/mois, loyer 15 US\$/mois = **1030 US\$/an.**



Quartier populaire de Port au Prince